



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON réaffirme que le Gouvernement mettra en œuvre la taxe carbone, qui constitue un engagement du Grenelle de l'environnement.

Lors de la réunion du groupe UMP mardi matin, le Premier ministre a déclaré : "il faut que toutes les décisions prises en matière de développement durable soient analysées à l'aune de notre compétitivité. Cela vaut pour la taxe carbone. Nous voulons que les décisions soient prises en commun avec les autres pays européens".

C'est pourquoi, le Gouvernement va demander à la Commission européenne d'accélérer la mise au point d'une proposition en vue d'une harmonisation des dispositifs de fiscalité écologique dans l'Union européenne.